

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



LES ACHATS D'ÉTALONS A TOULOUSE
SABOT DE VÉNUS PRÉSENTÉ A LA COMMISSION

CHRONIQUE

DEPUIS notre dernière chronique, on a couru les trois dernières réunions de plat composées, comme il convenait, d'épreuves de consolation. L'accès de bonne volonté tardif de Rioumajou enlevant deux handicaps sous de gros poids, vaut à peine d'être relevé. C'est le seul fait à l'actif des vieux. Pour ce qui est des jeunes, on doit noter la victoire longtemps attendue de Fédaja, ravissante pouliche de King James, malheureusement victime d'un accident grave dans la course qu'elle a enlevée, accident susceptible de compromettre sa carrière; mais ce qui attire surtout l'attention, c'est la révélation de Martial, un grand poulain fort étendu mais un peu commun, vainqueur de trois courses consécutives sur des distances de 1.500 à 2.000 mètres, et sous de gros poids. C'est un fils d'Airlie, étalon importé d'Angleterre il y a peu de temps, et placé parce qu'on attendait peu de lui, à Pompadour où il n'avait guère de chance de saillir autre chose que des anglo-arabes. Par bonheur, il a été mis en station à Nexon, et ses premiers produits donnent tous des espérances. Ce petit-fils de Galopin par Ayrshire doit se rencontrer heureusement avec les poulinières de vieux sangs français un peu lents qui se sont perpétuées dans la région, tant chez le baron de Nexon qu'à Saint-Jean-de-Ligourre d'où Martial est sorti.

Et maintenant le rideau est tombé!

Les courses à obstacles règnent sans rivales. Après avoir été réduits à la portion congrue, les steeple-chasers risquent de mourir d'indigestion. A une abstinence de plusieurs mois, succèdent des festins quotidiens. Sans aucun doute, les estomacs résisteront, mais sûrement pas les jambes des invités. Plus de vingt réunions sans un seul jour de repos, c'est beaucoup, si l'on considère que chaque journée voit s'accroître le nombre des éclopés. Pour le moment, les effectifs restent denses et c'est l'essentiel, car rien n'est désolant comme de voir trois chevaux se suivre à la queue leu leu sur les obstacles d'Auteuil. Rien ne se dessine encore. En dehors de Prince de Saint-Taurin et peut-être de l'Argentière qui semble spécialisée à Saint-Ouen et à Enghien, les jeunes jumpers ne se révèlent pas. Nous vivons sur le fonds nombreux des raccomodés.

Dimanche, le morceau de résistance était le Prix de Châlons. Quatorze gentlemen se sont mis en selle dans ce steeple-chase spécial, ils ont accompli le parcours complet d'Auteuil avec une sûreté et un entrain qui ne le cédaient pas à nos meilleurs jockeys. Malgré la rareté des courses qui leur sont ouvertes, nous possédons une phalange de cavaliers amateurs de premier ordre. Il est vrai que la plupart sont des officiers et que le mérite de leur formation ne revient pas à l'institution des courses. Cependant quelques civils se placent en bon rang et à la tête de tous, il faut mettre M. André de Fournas qui a précisément piloté Coquet, le vainqueur de la course. Si facile a été le succès de ce dernier fils de Chalet que M. de Fournas n'a pas eu à déployer dans le finish les qualités qui le mettent de pair avec les meilleurs professionnels.

Il n'a eu qu'à laisser sauter le cheval de M. Labrousche et à modérer son allure à l'entrée de la ligne droite pour ne pas gagner de trop loin. Mais on a pu apprécier au cours de la semaine le style brillant de cet excellent cavalier dont la réputation, bien assise dans tout le Sud-Ouest, acquiert peu à peu la consécration parisienne.

Tous les assistants se plaisaient à regretter que les courses de gentlemen ne fussent pas plus nombreuses et que la Société de Sport de France, notamment, ayant abandonné son programme primitif, n'ouvre plus le Tremblay aux cavaliers amateurs, dont l'encouragement était son but dans le principe.

Parce qu'on a constaté quelques abus à un moment donné dans les courses de gentlemen, faut-il, en fermant les portes des hippodromes, accentuer la défaveur de l'équitation parmi nos jeunes gens et les orienter vers l'aviation, qui nous enlève les plus entrepreneurs? Qu'on se souvienne (nous l'avons dit à différentes reprises, mais il ne faut pas craindre de se répéter) que nombre des grands propriétaires de l'heure présente, devenus par la suite éleveurs, ne se sont fixés au turf que parce qu'ils ont monté dans leur jeunesse. C'est le cas de MM. Edmond Blanc, Caillaut, Maurice Ephrussi et tant d'autres...

Dans quel milieules propriétaires se recruteront-ils d'ici quelques années? Parmi les Américains business, parmi les gros industriels en

quête de réclame. Mais alors les courses, complètement commercialisées, auront perdu le peu de charme qui leur reste encore.

*
**

Bien que les courses plates aient quitté l'affiche, c'est toujours elles qui retiennent l'attention des sportsmen. Maintenant que la pièce est jouée, le directeur rentré chez lui compte la recette. Les auteurs et les acteurs intéressés supputent ce qu'ils vont en tirer. Tout le monde dresse son bilan. La parole est aux statistiques. Il n'est pas jusqu'aux théoriciens qui ne se penchent sur les chiffres, puisque tout se résume à cela en ce bas monde.

Les premières constatations sont favorables à l'exercice 1911.

Malgré les chaleurs torrides de l'été, les angoisses de l'automne, le grand public n'a cessé de manifester le même goût pour les hippodromes. On s'attendait à une baisse dans les recettes, surtout pour la Société sportive d'Encouragement, où il semblait que l'assistance avait été moins nombreuse depuis l'été. Erreur que les chiffres ont dissipée. Cette Société, pour sa seule campagne de courses plates, c'est-à-dire à Maisons-Laffitte seulement, a perçu 1.073.346 francs au guichet, réalisant 41.133.370 francs au pari mutuel. Il s'est présenté 2.417 chevaux sous les ordres du starter. Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent qui comptait deux réunions de moins, mais on peut les mettre en parallèle avec 1909; ils accusent sur cette année, considérée comme très prospère déjà, une plus-value d'une quinzaine de mille francs aux entrées et de 3.000.000 au mutuel. C'est peu, mais c'est suffisant. Il n'est pas désirable de voir s'enfler sans mesure cette prospérité.

La Société du Demi-Sang a été un peu moins heureuse parce qu'une de ses rares journées fériées a mal tourné; les totaux réalisés par les courses plates sont cependant peu éloignés de ceux de l'année précédente, la meilleure depuis la fondation de la Société. Elle a réalisé, en 1911, 779.970 francs aux entrées, 30.905.025 francs au mutuel et groupé 1.556 partants. Elle perd une quarantaine de mille francs aux portes et un peu plus d'un million de paris. Mais la progression considérable des courses au trot et le succès des courses à obstacles de Vincennes lui rendront et au delà ce léger déficit.

La Société d'Encouragement n'a pas publié ses totaux, mais les résultats sont aussi brillants.

Or, la plupart des grandes Sociétés ont leurs réserves légales complètes. Elles ont effectué les grands travaux nécessaires sur leurs hippodromes. Si l'étiage de leurs recettes se maintient, elles seront amenées à augmenter encore le taux des prix.

C'est le moment de rappeler une fois de plus l'influence d'un système de courses sur la race. Elle aussi est sous la dépendance des chiffres. Et c'est facile à comprendre. Pour les sportsmen pratiques, le total des gains réalisés par un cheval constitue la base d'appréciation la plus sûre. Pour juger un étalon, une lignée, il n'y a rien de tel que de supputer ses gains. Etant donné un régime, un système de courses immuable, le meilleur *racer* est celui qui est le mieux adapté aux exigences des programmes. De même qu'il a été le meilleur coureur, il est à présumer que, toutes choses égales, il sera le meilleur étalon, car il reproduira dans sa descendance les aptitudes, les caractères physiologiques qui ont assuré sa supériorité.

Corollairement, le moyen le plus sûr d'agir sur une race consiste à modifier les conditions de l'épreuve.

En attribuant plus d'argent aux courses de fond qu'aux courses de vitesse, on ne tarderait pas à faire passer de certaines branches à certaines autres de la race pure la supériorité actuelle. Les brévillignes céderaient le pas aux longilignes. En même temps que les statistiques, le modèle se modifierait et cela en trois ou quatre générations.

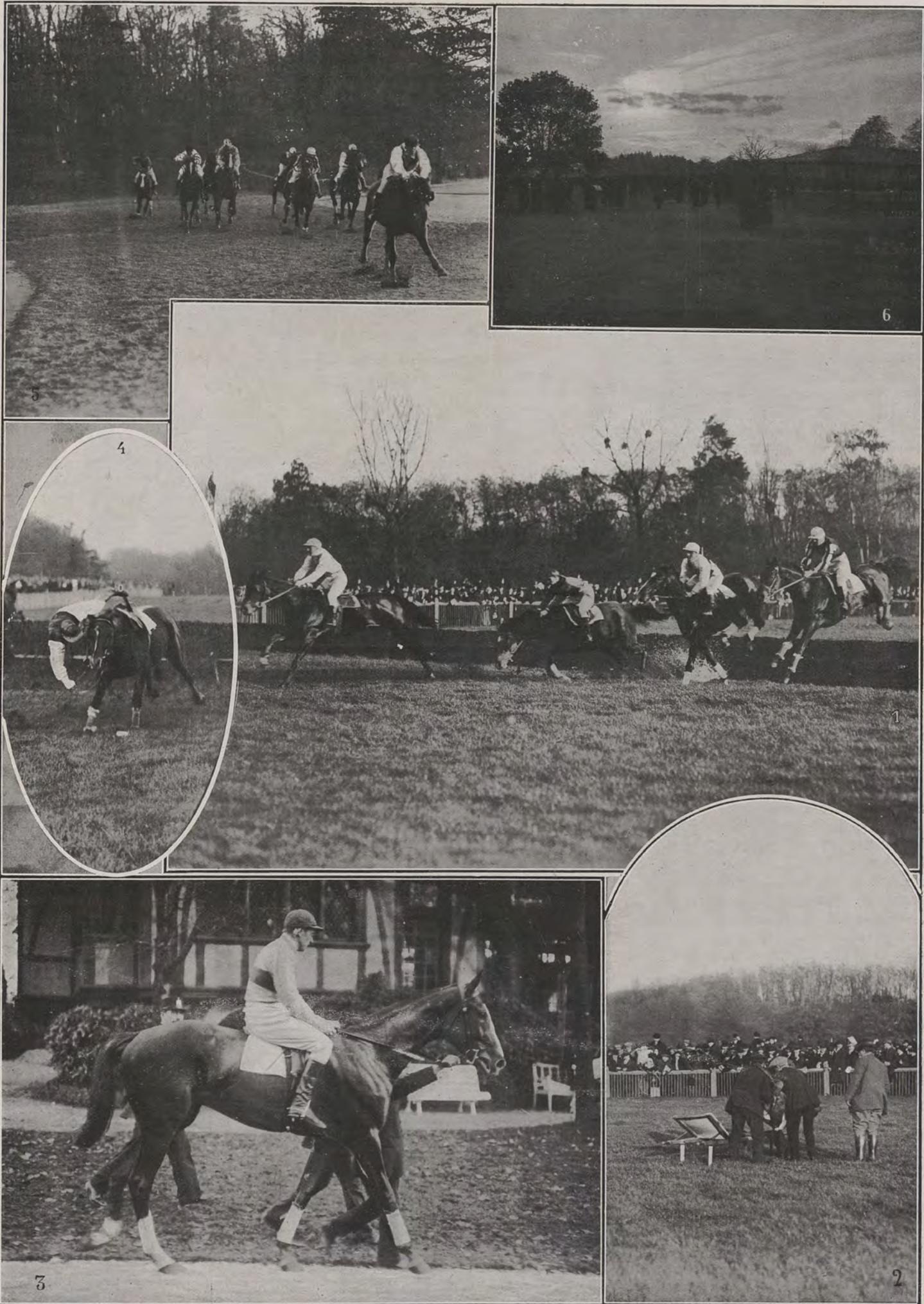
Tout, par conséquent, se ramène toujours aux chiffres. Qu'on s'étonne, après cela, de voir les journaux de sport quotidiens en remplir leurs colonnes pendant la saison d'hiver.

Nous n'avons pas la place ici de faire un dépouillement fastidieux. Il est cependant quelques chiffres intéressants qu'il convient de dégager peu à peu.

Voici, par exemple, le tableau des propriétaires gagnants. Rien qu'à l'examiner on voit combien leur nombre ne cesse de croître et la difficulté qu'ils ont pour la plupart à joindre les deux bouts.

Il n'y en a pas moins de 158 à figurer pour une somme de 10.000 fr. au moins sur la liste. Mais, bien que cette année les sommes aient été réparties avec moins d'inégalité que d'habitude en haut de l'échelle, la queue est bien longue de ceux qui n'ont pu approcher de leurs frais. Nous examinerons cela en détail une prochaine fois.

J. R.



AUTEUIL, 9 NOVEMBRE

1. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DU HUIT DANS LE PRIX VARAVILLE. PETIT DUC, CHOLÉRA ET AMPHITRYON SAUTENT DE CONCERT, TANDIS QUE PRINCE DE SAINT TAURIN FAIT UNE FAUTE ET TOMBE — 2. LE JOCKEY G. HALL EST RELEVÉ APRÈS SA CHUTE — BERLANDIERI (A. V. CHAPMAN), HONGRE ALEZAN, NÉ EN 1908, PAR WINKFIELD'S PRIDE ET BEANBA APPART. A M. JAMES HENNESSY, GAGNANT DU PRIX VARAVILLE — 4. CHUTE DE SERPENTEAU (LANCASTER) A LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS LE PRIX DE LODI — 5. LE PRIX VIVIENNE AU TOURNANT — 6. LA DERNIÈRE COURSE SE DISPUTE AU CRÉPUSCULE

NOS GRAVURES

LA réunion du jeudi 9 novembre, favorisée par une température agréable, portait à son programme, comme épreuve importante, le Prix Varaville (steeple-chase, 3.100 mètres) qui mettait aux prises neuf concurrents.

Prince de Saint Taurin, notre meilleur poulain de la génération de trois ans en obstacles, s'y mesurait avec les concurrents du prix Congress, Lucullus III et Petit Duc, et la rencontre de ces trois chevaux s'annonçait fort intéressante.

Prince de Saint Taurin et Petit Duc, les favoris, sont malheureusement tombés tour à tour, au moment où la première place semblait devoir se disputer entre eux et la victoire

revint à Berlandieri. Petit Duc prenait la tête dès le départ et menait très librement devant Prince de Saint Taurin, Choléra, Amphitryon, Lucullus III et Pompadour, jusqu'à la rivière du huit, qu'il passait très brillamment, tandis que le poulain de M. Lucas culbutait.

Au talus à revers, le leader tombait à son tour. Amphitryon prenait alors la tête et se détachait entre les tournants avec Choléra, devant Lucullus III, Berlandieri et Pompadour. Dans la ligne droite, Amphitryon se débarrassait de ses poursuivants, à l'exception de Berlandieri qui continuait à gagner du terrain jusqu'au poteau, où le juge lui accordait une courte tête sur le poulain du baron La Caze.

Lucullus III cessait d'insister, permettant à Choléra et à Pompadour de le devancer sur la fin.

BERLANDIERI naquit en 1908 par Winkfield's Pride et Beanba, chez M. James Hennessy, son propriétaire actuel.

Il débutait cette saison seulement en plat, dans le Prix Vésian, au Tremblay, où il terminait non placé, puis il était dressé sur les obstacles et triomphait dans le Prix de Tancarville à Saint-Ouen, pour ses débuts sur les haies.

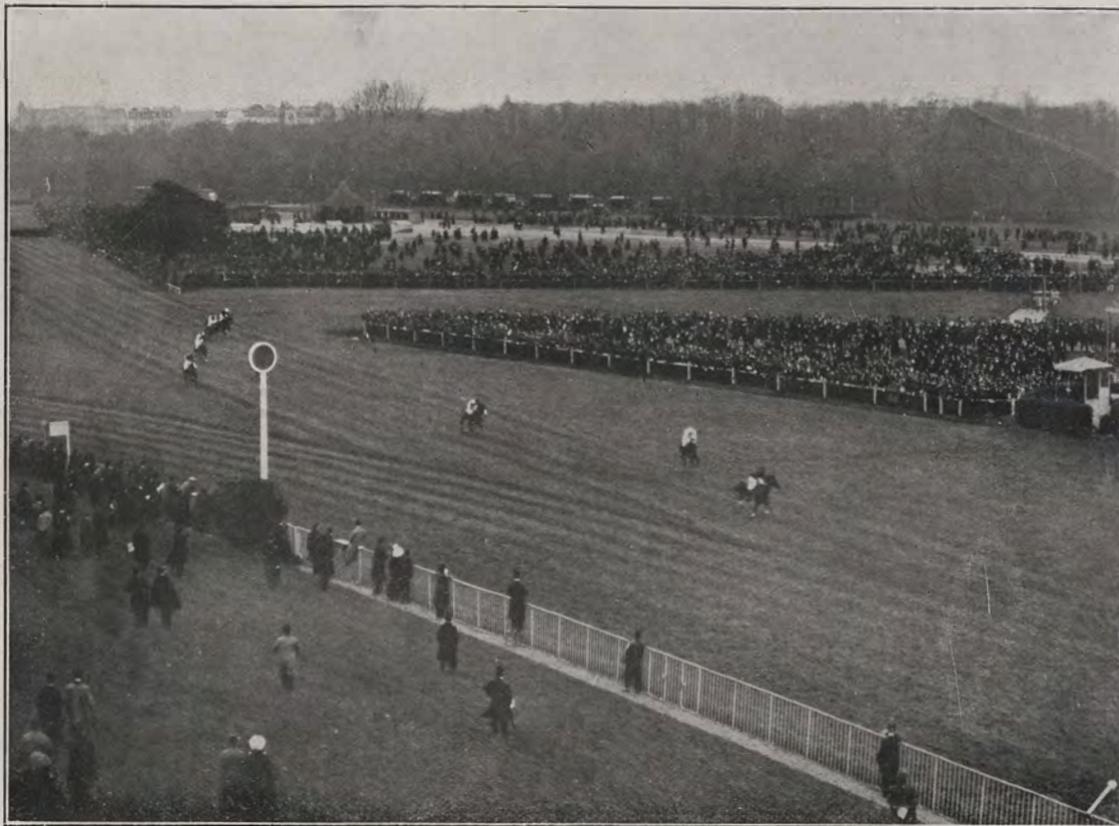
Malgré ses dix-huit partants, le départ du PRIX VIVIENNE (2.800 m.) disputé à cette même réunion était donné dans d'excellentes

conditions. Landlord prenait le commandement dès le début, suivi par Mont Blanc, Kama II, Sunshine et Port au Prince.

En face, l'ordre n'avait pas changé, et la partie paraissait longtemps devoir se jouer uniquement entre les deux ou trois premiers. Toutefois, aux abords du dernier tournant, Mont Blanc et Landlord fléchissaient, tandis

que Presight, venue de très loin, se rapprochait vivement. Serant bien la corde, la pouliche parvenait à la dernière haie à la hauteur de Landlord, qui succombait d'une longueur et demie. Port au Prince, le favori, devait se contenter de la troisième place, à quatre longueurs devant Sunshine et Huetamo.

LE PRIX DE LODI (steeple-chase, 3.500 mètres) fut fertile en incidents. Serpenteau tombait à la rivière des tribunes, et débarrassé de son cavalier, faisait dérober à la rivière du huit Dé-



Héron — Cher Tatoue — Coquet II
AUTEUIL, 12 NOVEMBRE — L'ARRIVÉE DU PRIX DE CHALONS

sopilant, le favori, Lord Paul et Bichat.

Seul, Appendicite passait sans encombre et, débarrassé de tous ses concurrents, achevait le parcours loin devant Lord Paul et Bichat.

LE PRIX DE CHALONS (steeple-chase gentlemen, 4.500 mètres), porté au programme de la réunion de dimanche dernier à Auteuil, mettait en ligne quatorze concurrents et se termina par la victoire du favori Coquet II.

En dépit de nombreuses chutes, la course fut fort belle. Cabriole menait jusqu'à la butte devant Gil d'Or, Colo et Coquet II. Ce dernier prenait la tête après cet obstacle, se détachait nettement dans le tournant, et maintenant son avance, précédait, à l'arrivée, de quatre longueurs Cher Tatoué qui, lui-même, devançait Héron, Bichat et Bastanac.



INTERVIEW, MONTÉ PAR M. A. DE FOURNAS
APRÈS SA VICTOIRE DANS LE PRIX DU MINISTÈRE, A PAU

Une transposition de clichés nous a fait insérer, dans le n° 795, au sujet du Prix du Ministère à Pau, la photographie d'Interview avec la légende de Sabot de Vénus et réciproquement.

Nous réparons aujourd'hui notre erreur et insérons ci-contre la photographie d'Interview, rentrant au pesage après sa victoire dans le Prix du Ministère.

“La Crise du Demi-sang français”

par le Général DUBOIS

NE vous semble-t-il pas qu'il est un peu tard pour dénoncer la crise du demi-sang français et même pour lui chercher un remède ? Depuis dix ans, dans ces colonnes, on l'a prédite, et depuis sept ou huit ans nous la déplorons. De même que nous avons déploré l'acharnement aveugle qui la précipitait ; sous prétexte de l'empêcher en réformant nos races.

Au premier rang de ceux qui ont pris une responsabilité dans la crise actuelle, qui ont contribué à décourager l'éleveur, à lui faire abandonner la production d'un animal décrié, déprécié par ceux qui avaient mission de le soutenir, nous avons le regret de compter le général Dubois.

Animé d'excellentes intentions, poussé par des mobiles désintéressés, se croyant en possession de la vérité pure, il a mené une vigoureuse campagne contre le demi-sang anglo-normand. Non seulement au sein de la Société du Cheval de Guerre, non seulement en collaborant avec M. Hornez dans sa lutte contre l'élevage du Nord-Ouest, mais encore dans les journaux sportifs où il a consacré des articles répétés à l'éreintement du trotteur. Sous le voile de l'anonymat qui dissimulait mal sa personnalité, il a entamé de nombreuses polémiques auquel j'ai le souvenir de m'être mêlé.

Or, on ne peut le dissimuler, ce rôle du général n'était pas fait pour enrayer la crise.

En excluant les fils de demi-sang du concours de Saumur, mesure imposée de concert avec M. Hornez, il a retardé l'évolution souhaitée vers le modèle cavalier. En critiquant d'une façon acerbe l'élevage de toute une province, critique que sa qualité de directeur de la cavalerie rendait singulièrement redoutable, il a jeté le discrédit sur l'industrie de cette province, découragé les éleveurs et contribué à diminuer notre cheptel.

Je le répète, c'est avec la certitude d'accomplir une besogne utile, c'est avec le sentiment d'un devoir à remplir que le général a agi ; il n'a pas su résister à cette vocation de missionnaire farouche, sans indulgence pour le péché et même pour l'erreur.

Lui-même, aujourd'hui, mesure les résultats malheureux de son apostolat. Mais avec une absence de logique que la passion seule excuse, tout en constatant la « Crise du demi-sang français », la diminution inquiétante de nos effectifs, véritable danger pour la défense nationale, le général, devant le peu d'efficacité des moyens employés jusqu'ici pour la combattre, n'est pas un seul instant touché par le doute. Il croit plus que jamais à l'excellence de sa méthode.

C'est le propre des militaires d'aller droit leur chemin, dédaigneux des contingences, oublieux souvent des nécessités de la vie civile.

Et par ma foi, si le général était encore sous-lieutenant, on ne saurait lui en vouloir de foncer tête baissée sur l'ennemi, sans aucun souci de tactique.

Mais il n'est pas seulement officier, il est encore membre du Conseil supérieur des Haras, et il devrait, à ce titre, mettre de côté ses aversions personnelles, peser davantage les conséquences de ses attaques et surtout s'inspirer de considérations pratiques sans lesquelles il n'est point de bonne besogne.

Pour porter remède à la crise, il faut chercher d'abord à en démêler les raisons. C'est chose bien facile.

Le cheval de demi-sang dont nous nous étions fait une spécialité, était répandu, il y a quinze ans, sur tout le territoire, et trouvait de nombreux débouchés à l'extérieur. Grâce à la course au trot monté, grâce aux exigences des Haras qui n'acceptaient que des étalons examinés sous le cavalier, il constituait un excellent type à deux fins.

La Remonte achetait des spécimens qui présentaient au plus haut degré le modèle de selle ; les autres animaux, répandus dans les écuries bourgeoises, étaient tous capables de porter l'homme et constituaient une réserve considérable pour la mobilisation.

A ce moment-là l'industrie chevaline était prospère. Naisseurs, éleveurs, intermédiaires se louaient des affaires. La clientèle se déclarait satisfaite. La Remonte elle-même ne se plaignait pas. Elle savait que pour son argent il lui était impossible d'avoir le cheval de ses rêves : un hunter de 6.000 francs pour 1.000.

L'automobile a tué tout cela.

L'essor local de cette industrie, l'excellence de nos routes, ont vulgarisé en France avant tout autre pays la locomotion mécanique. Le cheval a donc reculé plus vite chez nous que partout ailleurs.

Tandis que le bourgeois roule encore en voiture en Allemagne, en Autriche et en Italie même dans les grandes villes, en France, on ne voit plus circuler que des carrioles de petits commerçants et de paysans.

A l'étranger, la demande du cheval à deux fins a diminué, la production naguère insuffisante est aujourd'hui légèrement supérieure aux besoins, on n'a plus recours à l'importation, c'est-à-dire à la France.

Nous n'exportons plus et la consommation intérieure est supprimée. NOUS SOUFFRONS DE PLÉTHORE.

C'est ce qu'on ne veut pas voir dans les milieux militaires.

On y clame bien haut que les chevaux manquent. Et c'est vrai, ils manqueraient en cas de mobilisation. Mais on ne veut pas voir qu'il y en a trop, beaucoup trop encore pour le temps de paix (qui est heureusement le temps normal), puisque ceux qui fabriquent des chevaux pour les vendre ne les vendent pas.

Voilà la crise, toute la crise.

Et c'est ce moment qu'on choisit pour demander de renouveler son outillage au producteur affamé.

Ce qu'on trouvait suffisant quand son industrie prospérait, au temps où il aurait pu consentir des sacrifices à la remonte nationale, parce qu'il rencontrait des compensations ailleurs, on le trouve détestable aujourd'hui quand la faillite de l'entreprise est imminente ?

Ces considérations positives devraient à elles seules inspirer quelque prudence aux contempteurs de notre élevage de demi-sang. Il semblerait, au contraire, qu'ils cherchent à profiter du désarroi de l'éleveur pour lui imposer leur volonté.

Qu'on prenne garde ! Il n'y a plus une faute à commettre pour décourager sans retour les éleveurs. Lorsqu'ils auront liquidé leurs jumenteries, tous les encouragements, toutes les primes possibles, la pluie d'or qu'on promet sans jamais la faire tomber ne suffiront plus à faire sortir les poulains du sol.

Parce que l'industrie hippique est en mauvaise posture, faut-il renoncer, allez-vous me dire, à améliorer notre cheval de troupe et nous contenter d'un déchet ?

Que non pas. Mais les remarques malveillantes et le dénigrement systématique appliqués à une race que l'on connaît mal et dont on ne veut voir que les défauts, sont un jeu aussi stérile que facile. Il y a longtemps que Boileau nous a fixés sur ce point : « La critique est aisée... » L'art de faire naître et d'élever de bons chevaux l'est beaucoup moins. En revanche, il coûte beaucoup plus cher.

Très vif est notre regret de voir une personnalité en vedette comme le général Dubois s'attarder à cette besogne négative, et s'y complaire. Rééditant tous les reproches plus ou moins fondés adressés au demi-sang trotteur, découpant de-ci de-là dans des rapports administratifs inspirés par M. Hornez, dans les journaux, il a composé un réquisitoire qui tient 65 des 120 pages de la brochure.

Nous ne réfuterons pas ses griefs. Aucun n'est nouveau ; nous avons déjà répondu à tous en détail et par avance. Le siège du général Dubois est fait, nous désespérons de nous entendre sur ce chapitre. Entre dix exemples que nous pourrions fournir de son parti pris, il nous suffira de citer celui qui a trait à la course au galop pour trotteurs de Caen.

L'auteur s'est bien gardé de s'y rendre. Peu importe, dit-il, qu'on fasse galoper les trotteurs. Les courses au trot comme au galop ont toujours été une cause d'allègement de l'espèce. Pas d'épreuve, des concours de modèle.

Jadis, dans le *Jockey*, si j'ai bonne mémoire, le même auteur invoquait la *transmission de l'aptitude par les mâles* pour refuser aux trotteurs la possibilité de galoper. Maintenant que les faits donnent tort à ces théories fantaisistes, on tourne le feuillet et tout est dit !

Sur le même sujet, le général observe que les meilleurs trotteurs n'étaient pas à l'arrivée dans la Course du Millénaire. « Comme si l'aptitude au galop était en raison inverse de l'aptitude au trot », et il cite à l'appui de sa thèse, parmi les non-placés, Duchesse et Friquette dont le temps est celui de la seconde Harmonie ! à quelques fractions de seconde près. Le général Dubois oublie que Giroflée n'a que cinq ans, qu'Harmonie n'en a que quatre, tandis que les non-placés dont il cite les gains, supérieurs de 2.000 ou 3.000 francs, ont 6 et 8 ans, c'est-à-dire des carrières deux et trois fois plus longues !

Comme il est donc difficile d'admettre que l'on s'est trompé ?

(A suivre.)

J. R.



LA PRÉSENTATION DES ÉTALONS ANGLO-ARABES AU TERRAIN MAURY A TOULOUSE

LES ACHATS D'ÉTALONS ANGLO-ARABES EN 1911

On peut dire que les achats d'étalons à Toulouse constituent une véritable solennité hippique. Tout ce que le Sud-Ouest compte d'éleveurs et de notabilités sportives se donne chaque année rendez-vous au terrain Maury. L'école de cavalerie de Saumur et les différents dépôts de

denses et aux membres solidement trempés. Dans toute autre partie du monde, il serait difficile de trouver réuni un lot aussi important d'animaux accusant autant de sang et de qualité.

Le directeur général des haras, M. de Pardieu, assistait à la réunion et la Commission était composée de MM. Quinchez, d'Heilhes et Dumont Saint-Priest.

Sur les 149 arabes ou anglo-arabes présentés, 39 ont été achetés. En additionnant les prix de chaque cheval, on trouve une différence de 6.500 francs entre le total de 280.500 fr. ainsi obtenu et le total de 287.000 francs donné par les quotidiens. A ce chiffre de 280.500 fr., il y a lieu d'ajouter le prix d'un pur sang anglais, Roméo, à M. Comet, 4.000 fr.; celui du gagnant du prix du Ministère des 25 % couru à Pau, Interview, à M. de Fournas, 20.000 fr., et enfin celui de quatre anglo-arabes au concours central des reproducteurs, 40.000, ce qui porte les achats du Sud-Ouest en 1911 à la somme globale de 344.500 francs ou 351.000 francs, suivant que l'erreur se trouve d'un côté ou de l'autre.



LA COMMISSION D'ACHAT

De gauche à droite: MM. Dumont Saint-Priest, Quinchez et d'Heilhes, inspecteurs généraux

remonte sont brillamment représentés. Des délégations roumaine et espagnole ne manquent jamais d'assister aux opérations de la Commission et se rendent acquéreurs d'une quantité plus ou moins grande d'étalons. Cette année, des chevaux ont même été achetés pour la République Argentine.

Le lundi 30 octobre, il était impossible de rêver plus belle journée. Celle du lendemain n'a pas été aussi ensoleillée, mais le temps s'est maintenu au beau jusqu'à la fin. Le terrain d'achat offrait vraiment un joli coup d'œil avec le nombreux public qui se pressait de chaque côté des barrières et la présentation de ces admirables anglos à la physionomie expressive, aux tissus fins, aux muscles



KADI, PUR SANG ARABE, 3 ANS, 1^m52, PAR SINAÏ ET KIOUMI (KHÉAN), ACHÉTÉ 8.500 FRANCS A M. VIOLET

Si on divise ces 39 étalons en performers et non-performers et si, dans cette dernière catégorie, on comprend les chevaux qui ont simplement fourni l'épreuve obligatoire et couru par suite une seule fois, on en compte vingt et un parmi les premiers et dix-huit parmi les seconds pris, par égale part, moitié dans la Vendée et les Charentes et moitié dans le Midi. Le prix des bourdons a été de 5.000 fr., cinq sont arrivés à 5.500 francs et deux charentais à 6.000 francs, tandis que le prix des performers est allé de 5.000 à 18.000 francs.

Encore est-il juste d'ajouter que les quatre chevaux achetés au-dessous de 7.000 francs n'avaient pas, à part Ivron, à M. de Ferrier, payé 5.500 francs, gagné une somme supérieure à 300 francs. Les éleveurs de la Vendée et des Charentes n'ont pas présenté un cheval ayant couru autre chose que l'épreuve réglementaire et leurs lots ne comprennent guère que des demi-sang à 50 ou à 25 %.

Dans la catégorie des pur sang arabes, au nombre de 14, deux étalons se détachaient bien nettement, Moulaï-Hafid, au baron de Nexon, et Kadi, à M. Violet. Ce sont du reste les seuls qui aient été rappelés et achetés, l'un pour 10.000 francs et l'autre pour 8.500 fr. Tous deux sont de fort jolis animaux. Le premier, un bai de 1^m53, propre frère de Djebel, le gagnant (acheté par les Haras après la course) d'un des prix du Ministère en 1909, est un performer dont les gains se sont élevés à la somme de 8.610 francs et qui a fait preuve d'une sérieuse qualité. Il est étendu, régulier, musclé, bien membré et bien appuyé.

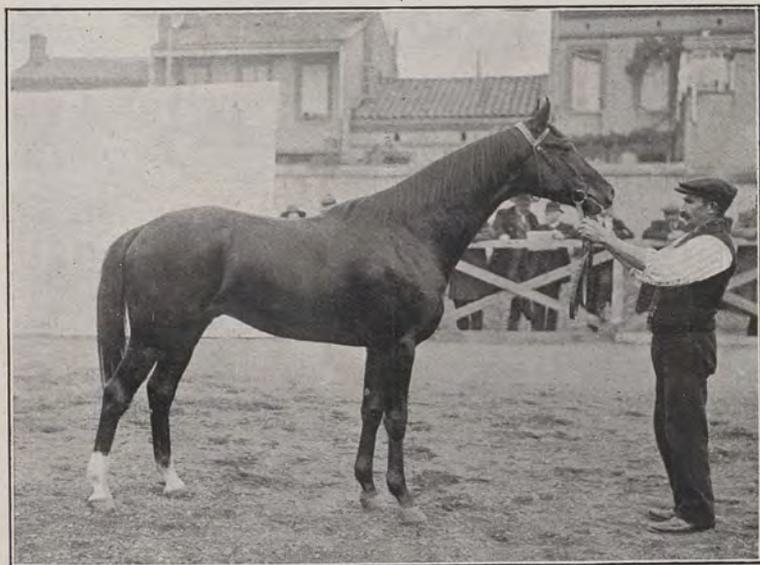


MOULAÏD HAFID, PUR SANG ARABE, 3 ANS, 1^m53, PAR SINAÏ ET DRAGONNE (ASFAR),
ACHETÉ 10.000 FRANCS A M. LE BARON DE NEXON

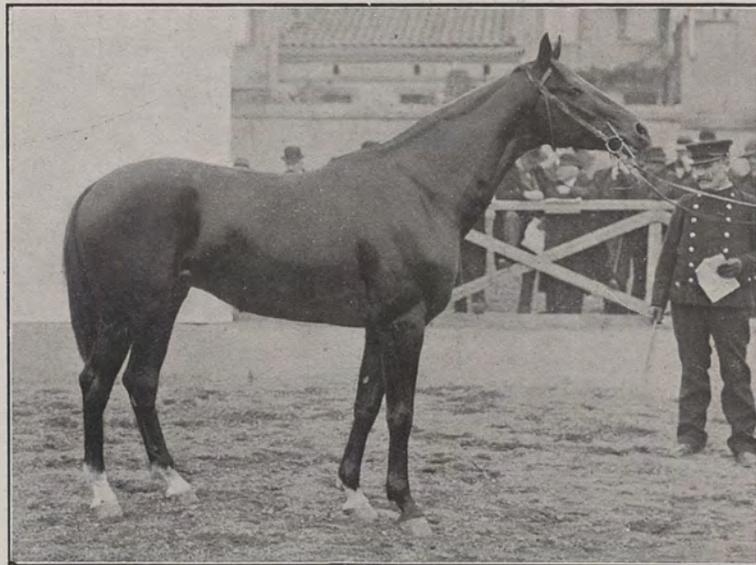
Le second, un alezan de 1 m. 52, qui n'a pas fait preuve de la même qualité en courses, quoique gagnant de 5.360 francs, est également un bon étalon. Lui aussi se montre régulier, musclé, compact, près de terre et plus tendu dans son dessus que son demi-frère. Ce fils de Kioumi qui, avec Tantara, avait produit Furet vendu 20.000 francs aux Japonais, a eu une brillante présentation. L'un et l'autre ont pour père Sinaï, par Nahr Ibrahim et l'excellente Saïda. Si les arabes indigènes n'ont pas toutes les qualités des im-

portés, il faut reconnaître, par contre, que certains ne présentent pas les mêmes défauts généraux de structure. Evidemment, Moulaï-Hafid et Kadi ne sont pas parfaits. Leur dos est plutôt long, leur garrot gagnerait à être plus sorti, mais, pour des arabes, on est obligé de convenir que ce sont des chevaux ravissants. Aux présentations antérieures, peu d'étalons de cette race m'avaient plu davantage.

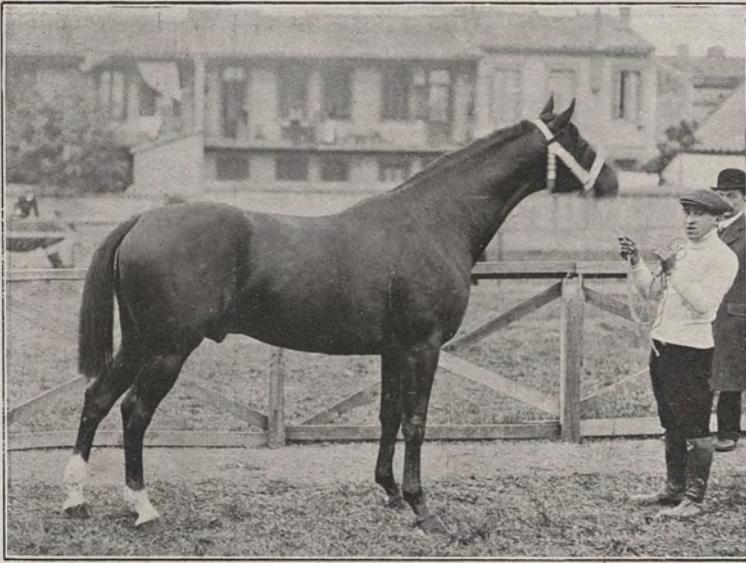
Dans les 23 demi-sang à 50 % d'arabe, tout le monde a remarqué le performer de M. Comet et celui de M. Lapierre. Indigène II, un alezan de 1 m. 60, payé 7.000 francs, est un excellent cheval, solide dans son dessus, bien appuyé sur de bons membres et ayant de la classe. Ce printemps, je l'ai vu à la Céprière gagner une course dans un fort joli style. Voltigeur VII, un bai de 1 m. 59, payé 7.500 francs, se montre régulier de partout et puissant. Son propriétaire, M. Lapierre, présente assez souvent de ces beaux modèles, en général des fils de Sauter. Ces deux étalons, qui n'ont pas gagné 6.000 francs chacun, sont des sélectionnés. Pour mériter cette qualification, les poulains du



INDIGÈNE II, DEMI-SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m60, PAR HETMAN
ET SILHOUETTE (SINAÏ). ACHETÉ 7.000 FR. A M. P. COMET



VOLTIGEUR VI, DEMI-SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m59, PAR SAUTEUR
ET DÉSIRÉE (NAHR IBRAHIM), ACHETÉ 7.500 FR. A M. LAPIERRE



SAINT LAURENT, DEMI-SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m58, PAR SAUTEUR ET VIWA (EUCALYPTUS), ACHETÉ 6.000 FR. A M. PASQUIER



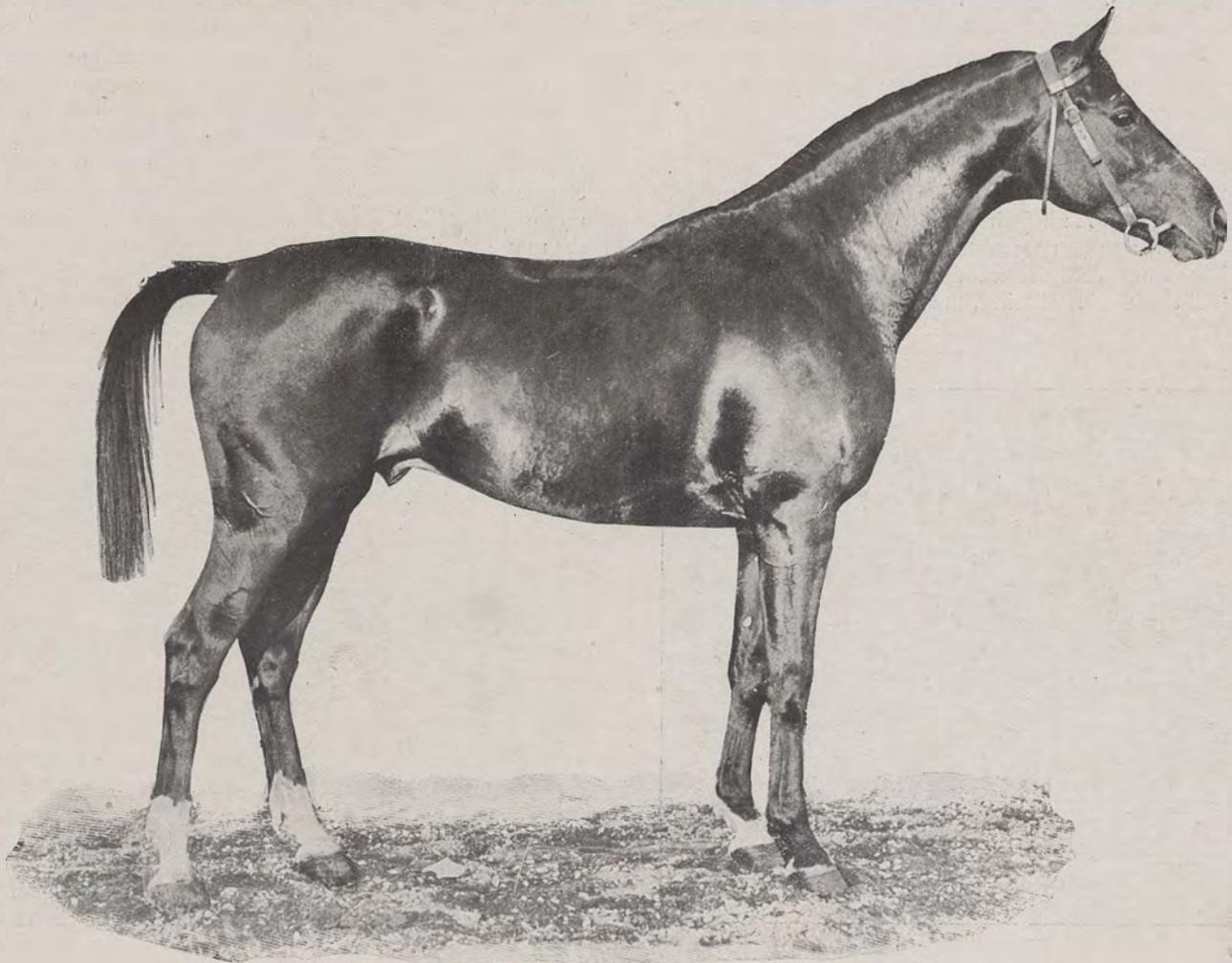
INVENTEUR, DEMI-SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m59, PAR EL HASSAN ET SENSITIVE (AZAÏS), ACHETÉ 5.000 FR. A M. PIGNON

Sud-Ouest n'ont pas besoin d'avoir dans leur origine plusieurs générations de sélectionnés; même aujourd'hui, il suffit qu'ils soient issus d'un père et d'une mère anglo-arabes. Les sept autres chevaux achetés sont tous des non-performers. Quatre ont été vendus par MM. Pignon et Renault et trois par MM. Azaïs, baron Gasquet et de Watrigant. Les poulains élevés dans les Charentes ont généralement une physionomie toute particulière. Ils n'offrent pas du tout les mêmes caractères que les anglo-arabes élevés et entraînés dans la région où ils sont nés. Ils paraissent plus grands et sont plus importants, mais, chez quelques-uns, la tête a moins d'expression, l'oreille se néglige, l'encolure se charge et, étant donné le développement pris par le corps, la membrure semble plus légère. Elle l'est même en réalité,

proportionnellement au poids. De plus, les paturons sont, parfois, un peu pliés, mais Iris, à M. Pignon, payé 6.000 francs, est réellement un beau cheval. Les bourdons du Midi, proprement dit, tendent à se rapprocher du type des Charentes. Il y a presque toujours cependant quelque chose qui permet de les distinguer assez aisément les uns des autres.

Les 6 étalons de pur sang à 50 % achetés peuvent à la rigueur être tous rangés dans la catégorie des performers, puisque les deux moins favorisés en courses ont paru plusieurs fois sur les hippodromes et ont par conséquent subi les épreuves de l'entraînement.

Virtuose à M. Aunac, gagnant de 7.210 francs, a été payé 8.000 francs. Issoudun, à M. de Fournas, acheté 7.500 francs, est



IMPOSANT, DEMI-SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m58, PAR PRISME ET KRANER (GUISE), ACHETÉ 12.000 FRANCS AU BARON GASQUET

par Prisme et Finette, une des meilleures origines du Midi. Malheureusement, un accident survenu à son genou droit l'a empêché de montrer toute la qualité que ses débuts sur le turf faisaient présager (il était arrivé deux fois premier et une fois deuxième) et de marcher ainsi sur les traces de ses aînés. Mais, aux haras, il doit faire aussi bien qu'eux. Rainbow, à M. Labrouche, gagnant de 10.870 francs et payé 7.500 francs, est un bon performer. Horacio, au même, moins heureux en courses, bien que ses gains se portent à 5.575 francs, se montre meilleur comme étalon. Aussi ce joli cheval a-t-il atteint le chiffre de 8.000 francs. Un beau poulain du comte de Lary de Latour, Lahire III, a été acquis pour 6.000 francs. Sabot de Vénus, le gagnant du prix du Ministère, par Presto et Dybaldine, mère de Délice, peut être trouvé léger et ne présentant pas dans le jarret toute la largeur désirable (c'est là sans doute la raison pour laquelle il n'a pas été acheté à Pau et, à Toulouse, payé seulement 10.000 francs), mais quel cheval élégant, harmonieux, dense et trempé ! Il a fait preuve d'une grande qualité ; des anglo-arabes de trois ans présentés, c'est lui qui a gagné en courses la somme la plus élevée, 21.225 francs. Sans Peur, au comte de Virieu, quoique bâti en étalon, m'a paru un peu long. Son prix n'a été que de 5.000 francs.

La catégorie des demi-sang à 25 % est chaque année la plus nombreuse. Il semble que ces chevaux devraient se rapprocher beaucoup plus de l'anglais que les 50 %. Il n'en est cependant pas toujours ainsi. Chez quelques-uns, en effet, on est tout étonné de retrouver, bien prononcées, les formes de l'ancêtre oriental. Malgré cela, le lot était bon et renfermait même plusieurs sujets excellents, dont un de tout



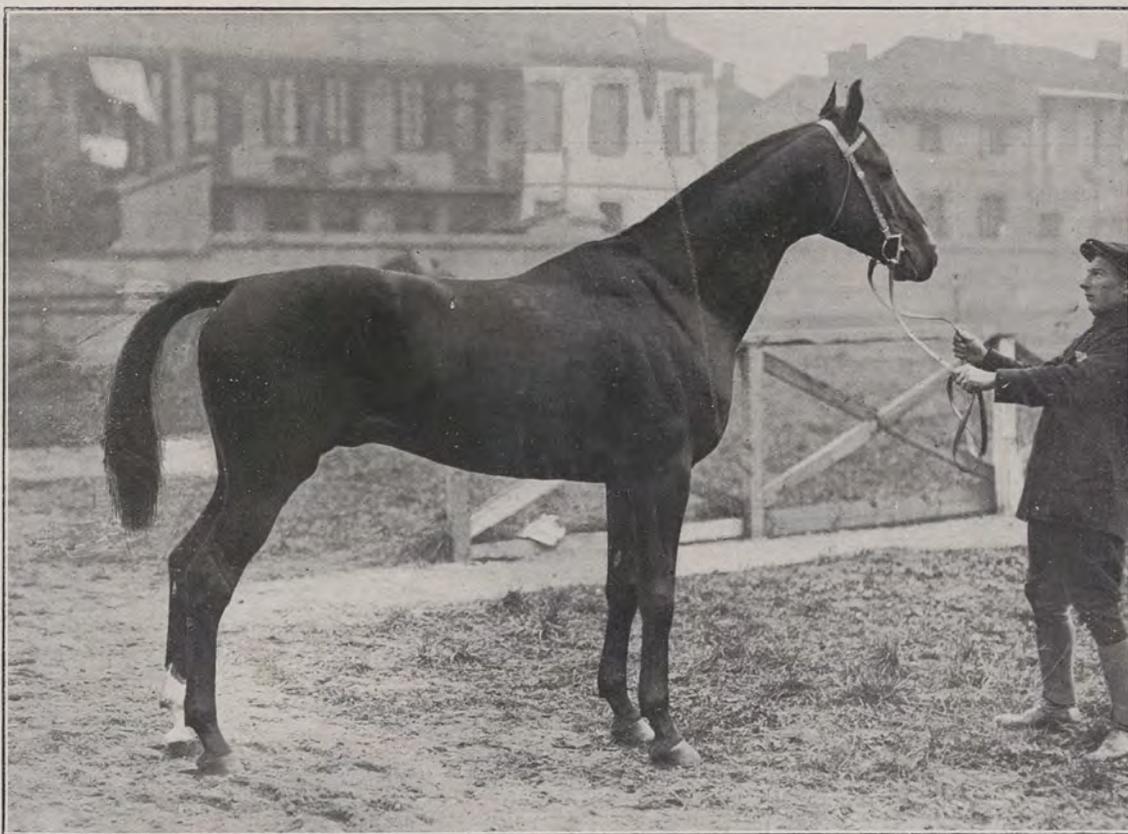
MARDI GRAS IV, PUR SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m56, PAR ENCORE ET MIKAELA (PRISME)
ACHETÉ 18.000 FRANCS A M. DUBOIS-GODIN

premier ordre. Sur les cinquante-huit présentés treize ont été retenus. Passe-Partout, au comte de Béarn, gagnant de 3.100 francs, a été acheté 8.000 francs. L'apparence de ce cheval osseux, musclé mais un peu sec, contrastait étrangement avec celle de certains bourdons qui étaient de vraies boules de graisse.

Le performer du baron Gasquet, Imposant, par Prisme, payé 12.000 fr., un anglo-arabe sélectionné, gagnant de 10.150 fr., était un des plus jolis animaux de la présentation. Aussi a-t-il été très admiré. Il a tout pour lui ; la taille (1 m. 58 est bien suffisant), l'étoffe, la régularité des formes et la qualité. Inachus, acheté 5.000 fr. à M. Couzinet, est un poulain un peu court peut-être mais régulier, solide dans son dessus et bien membré.

Ibis V, au même, payé 5.500 fr., est plus étalon. On peut faire la même remarque pour Saint-Laurent, à M. Pasquier, que pour le demi-sang à 50 %, Iris, à M. Pignon. Ces deux chevaux ont été payés le même prix, 6.000 fr. Souverain II, à M. Renault, 5.500, est un poulain un peu commun, mais puissant, bâti en étalon s'il en fût, et porté sur quatre véritables piliers. M. de Watrigant a vendu trois bons étalons, deux pour 5.500 fr. et un pour 5.000 fr.

Si la catégorie des demi-sang à 25 % était la plus nombreuse, celle des pur sang du même degré renfermait le plus de performers. Sur quatre étalons, M. Dubois-Godin en a vendu trois. Tous trois sont des sélectionnés et des sélectionnés remarquables. Tout le monde a applaudi au succès très mérité de leur éleveur. Des chevaux présentés les 30 et 31 octobre, Kain est un de ceux qui m'ont plu le plus. Il a gagné la somme de 2.500 fr. et a été acheté pour 7.000 fr. Ce fils de



ROYAL TENTEUR, PUR SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m61, PAR PRESTO ET RIRETTE (HAMLET)
ACHETÉ 18.000 FRANCS A M. LABROUCHE



HORACIO, PUR SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m60, PAR ANTONIO ET HERMINIA (CHITRÉ), ACHETÉ 8.000 FR. A M. LABROUCHE



ISSOUDUN, PUR SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m58, PAR PRISME ET FINETTE (VIARAGHENS), ACHETÉ 7.500 FRANCS A M. H. DE FOURNAS

Paulus, de 1 m. 56, se montre étoffé, bien suivi et bien membré. Mardi Gras IV, par Encore et Mikaëla par Prisme, agagné 15.750 fr. Régulier, pas trop grand et distingué, ce cheval se montre difficilement critiquable. Marius V, gagnant de 2.995 fr., a été payé 7.500 fr. Royal Tenteur, à M. Labrouche, est un superbe performer, par Presto et Rirette, dont les gains en courses se sont élevés à la somme de 11.550 fr. Son aspect extérieur se rapproche davantage de l'anglais que celui de Mardi Gras. Il a de la taille (1 m. 61), de l'étendue, une jolie tête, de l'encolure, un garrot bien sorti et prolongé en arrière, une bonne ligne de dessus, une hanche puissante, une fesse descendue, de la profondeur



SABOT DE VÉNUS, PUR SANG A 50 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m59, PAR PRESTO ET DYBALDINE (NICKÉ), ACHETÉ 10.000 FRANCS A M. CH. DE SALVERTE

de poitrine et des membres secs et résistants. Balthazar, au comte de Witot, gagnant de 8.555 fr., a été acheté pour 9.000 fr. et Montrose, à M. Violet, pour 10.500 fr.

En résumé, l'impression générale laissée dans le Sud-Ouest par les achats éclectiques de 1911 est bonne. On a pris plus de performers que de non performers. En outre, ces derniers atteignent seulement le chiffre de 94.500 fr., tandis que les premiers arrivent à celui de 186.000 fr. et que deux d'entre eux, Mardi Gras IV et Royal Tenteur, qui avaient « le modèle dans la qualité », ont été payés 18.000 fr. chacun. Pour le Midi, toujours déshérité, ce sont là de jolis prix. Il n'y était plus habitué.

G. B.



MARIUS V, PUR SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m60, PAR PRISME ET MIGNONNETTE (GUISE), ACHETÉ 7.500 FRANCS A M. DUBOIS-GODIN



MONTROSE, PUR SANG A 25 % D'ARABE, 3 ANS, 1^m54, PAR REGRET ET MADEMOISELLE DES ROSIERS (BONDON), ACHETÉ 10.500 FR. A M. J. VIOLET

MA PREMIÈRE CHASSE AU LOUP

DÉPUIS que les méthodes de culture se sont perfectionnées, les mœurs du gibier ont parallèlement subi des modifications profondes et, si certaines espèces ne sont pas exterminées, c'est uniquement aux réserves et à l'élevage qu'on le doit.

— Il est particulièrement sa-
voureux, à une époque si boule-
versée par tant d'inventions, de
retrouver en France quelques
campagnes épargnées par la civi-
lisation et sensiblement telles
qu'elles étaient autrefois.

— Dans notre pays, le loup
évoque les légendes du passé et
beaucoup de Français affirmeraient
que ce forban a depuis longtemps
complètement disparu du terri-
toire. Pourtant, rien n'est moins
vrai. Je sais un coin sauvage en
Poitou où la race ne demande
qu'à vivre, la nature du sol y
étant à souhait pour la propaga-
tion de l'espèce : fourrés impé-
nétrables d'ajoncs, brandes et épi-
nes inextricables, ronciers coupés
de landes, marécages et prairies
où pâture tout ce qui peut deve-
nir une proie.

Il faut en excepter presque le
mouton, voire l'agneau, le loup
ayant l'embaras du choix pour
sa subsistance.

Parmi ses plats de prédilection :

la grenouille, comme hors-d'œuvre ; l'oie, qui lui fournit une dé-
licieuse entrée et le met en appétit pour savourer un morceau de
résistance, le chien : l'ennemi juré. Le cadavre d'un ennemi sent
toujours bon et le loup ne laisse pas de restes, quand il s'attaque à
son congénère. Son menu d'ailleurs comporte de l'imprévu et à
défaut d'animaux domestiques ou de venaison, tout lui profite : le
petit gibier, la vermine aussi bien que la charogne.

— On ne devrait pas être surpris de le voir attraper les pies, à
l'instar de la belette et de l'hermine, usant du même stratagème ; or,

c'est un fait bien connu :
ces carnassiers vermifores,
les plus sanguinaires, en
quête de pitance, se livrent
à des contorsions comi-
ques pour intriguer les trop
confiants oiseaux, à tel
point que ceux-ci, poussés
par une irrésistible curio-
sité, finissent par s'appro-
cher si près qu'ils tombent
infailliblement dans le
piège inexorable : l'étau
des mâchoires.

— Une forêt autrefois
très vive en gros animaux,
s'est trouvée totalement
dépeuplée en peu de temps,
les loups y ayant élu domi-
cile, et, continuant depuis
à pulluler, ils rapinent
effrontément de jour, dès
que sortent en plaine oies
et dindons. N'a-t-on pas
vu un de ces fauves pour-
suivi par une meute en-
diablée, traverser un trou-
peau de ces oies blanches,

en saisir une au passage et conserver l'avance sur les chiens !

— Nos anciens grands veneurs, les Lecoulteux de Cantelen, les
de la Besge, les de Méchain, etc., ont tout dit sur mille péripéties
de la chasse du loup, et ce serait présomptueux d'oser écrire quelque
nouveau sur un tel chapitre. Néanmoins, qu'il soit permis à un

animalier, épris de nature, de redire
sa joie d'avoir trouvé une région
inespérée où il lui semblait vivre
loin dans le passé : doux pays
où l'on a encore l'amour de la
chanterelle et du tonnelet de nos
pères, la science et le culte de
l'appeau et du piégeage, fût-ce
avec des engins primitifs, aussi
rustiques qu'ingénieux. Les mê-
mes traquenards, du reste, en
matières différentes sont employés
couramment par les indigènes de
l'Alaska et les nègres du centre
africain. Cette ingéniosité et cette
similitude de goûts sont nées de
la flore si variée et de la diver-
sité même des terrains qui atti-
rent tant d'espèces et modifient
les individus.

Sait-on qu'en cette contrée pri-
vilégiée, chaque printemps, arrive
une colonie de ravissants passe-
reaux, aux chatoyantes couleurs,
les guépiers, qui nichent tout
comme au Soudan ? La civette
musquée des tropiques s'y rencon-
tre avec le vison identique à

celui du Canada ; tout à côté, l'eider arctique et la genette du Séné-
gal se coudoient parmi tout un peuple d'oiseaux venus d'un peu
partout.

— Une particularité de ce pays à loups, c'est la fréquence de l'albi-
nisme : l'oie blanche s'y propage exclusivement et les volatiles ou
gibiers de nos bois y laissent chaque année des sujets presque
immaculés.

J'en ai observé nombre de cas au cours du voyage, et ce ne fut pas
le moins curieux de découvrir un endroit où des taupes isabelles ont
fait souche.

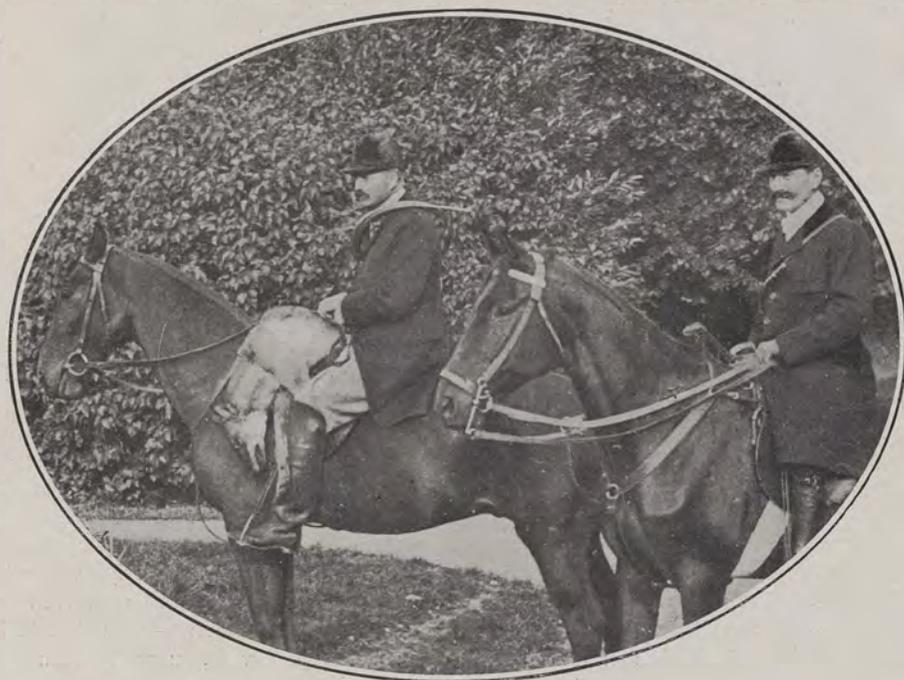
— La petite outarde, la
canepetière y est réguliè-
rement capturée dès son
arrivée au printemps ; met-
tant à profit son ardeur gé-
nésique, on la prend à
coup sûr.

Il suffit de tendre un
piège à peine dissimulé
derrière une femelle gros-
sièrement empaillée, oh !
combien ! fichée en terre
dans les naissantes céréa-
les.

C'est également à l'hu-
meur belliqueuse du cou-
cou et de la fauvette gorge-
bleue pendant la période
de l'appariment qu'on doit
la facilité avec laquelle on
peut les provoquer en
combat singulier avec de
grottesques rivaux, bourrés
d'étoupe et entourés de
gluaux. La vue d'un autre
mâle les exaspère et fait
que leur subite fureur les



UNE BELLE TÊTE DE LOUP



MM. J. BOST-LAMONDIE ET HENRI LAVERGNE AU RETOUR DE LA CHASSE
DU 4 OCTOBRE DERNIER EN FORÊT LE VERRIÈRES

précipite aveuglément au milieu des fatales brindilles qui les retiennent captifs ! Comme tant d'autres, Eros les perd....

Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire, adieu prudence.

Pareil oubli du danger chez certaines espèces, dont les coqs de bruyère, amènera l'extinction de la race.

Mais toute cette digression m'a entraîné très loin de mon sujet ; revenons donc à nos moutons, ou plutôt à nos loups.

— Grâce à la plus charmante obligeance de deux veneurs convaincus, MM. J. Bost-Lamondie et Henri Lavergne, chez qui j'ai reçu le plus empressé et courtois accueil, il m'a été donné d'assister à des chasses qui m'ont laissé un souvenir impérissable.

C'est l'une d'elles, la première que je tiens à communiquer aux lecteurs du *Sport Universel Illustré*, et je ne puis mieux faire que de transcrire le récit magistral si pittoresque et si vivant, de cette journée mémorable, qui m'a été transmis, à cet effet, par l'un des maîtres d'équipage M. J. Bost-Lamondie.

Sur de vagues renseignements, le modeste équipage du Rallye-Gençay se transporte en forêt de Verrières, le 4 octobre 1911, pour essayer d'y trouver des loups.

Après avoir parcouru les treize kilomètres qui le mènent « aux Bâtiments », à la maison du garde, il découple quatorze chiens et commence à quêter à la billebaude le long de la route de Saint-Laurent-de-Jourde au Lhonnaizé et sur la route qui va du gué de Mine-rou à Dienné. Il faut préciser, avant tout, l'état du temps. Depuis la veille une pluie abondante n'avait cessé de tomber, les taillis étaient transformés en étangs ; par conséquent les voies n'existaient pour ainsi dire pas, ou étaient très légères.

L'équipage abandonne la route et rentre dans l'enceinte de « la Baudenelle » ; au bout de quelques instants, tous les chiens se mettent à éventer et prennent le galop ; une minute après, ils empaument la voie à toute allure, l'animal est debout, il est 7 h. 1/2.

Alors, c'est la belle musique qui succède au lancer, ce moment si désiré du veneur et qui lui met au cœur une griserie qui dure quelquefois toute la chasse. L'animal traverse en droite ligne toutes les enceintes qui séparent la route de Dienné-Verrières de celle des « Bâtiments-La Cour » ; au passage de cette dernière, il est vu « par corps » par MM. G. Cadilhon et Edouard Mérite.

C'est bien un loup, et de belle prestance. Il se dirige vers Chiré-les-Bois, fait un crochet pour revenir dans les « Bois de la Ronde ». A ce moment, le train de la chasse est devenu ultra-rapide, et bien que les cavaliers se trouvent dans une grande allée qui le conduit directement au « Fossé-Rouge » et que, pour arriver à la route de Vernon à Dienné, ils mettent leurs chevaux dans de grandissimes allures, en arrivant au dit « Fossé-Rouge », les chiens sont déjà passés ; c'est à peine si on les entend dans les bois de M. des Fossettes. Continuant à essayer de rattraper la chasse en cherchant à prendre le vent, les chasseurs retrouvent la petite meute aux « Bois de Vernon ».

Le loup refuse le débucher sur les « Bois de la Loge » il fait un retour et reprend ses doubles, il a un petit moment d'hésitation, puis enfin la voie est redressée.

Les maîtres d'équipage, qui sont revenus au « Fossé-Rouge », voient

sauter un loup d'assez loin, mais d'après les dires des personnes qui avaient vu l'animal attaqué, il leur semble être de plus petite taille ; malgré tout on croit que c'est bien l'animal de chasse, les chiens semblent s'être divisés, alors un doute surgit. On voit arriver quatre ou cinq chiens qui traversent la route du Fossé-Rouge sur la voie du loup qui venait d'être aperçu. Pendant ce temps, le reste des chiens, dont le fameux « Gençay », mènent un animal dans l'enceinte faisant face à Vernon ; on suppose qu'ils ont été mis en retard dans un crochet, on va les arrêter pour les rallier à ceux qui viennent de passer. On les rallie en effet, ils refusent la voie, c'est à ce moment que l'on comprend qu'il a dû se passer quelque chose d'anormal.

Au point de vue classique, les vieux chiens ont été admirables et ont fait des prouesses de sagesse et d'intelligence.

On entend quelques jeunes chiens se récrier dans différentes directions, puis dans une allée M. J. Bost-Lamondie aperçoit un loup fuyant, il galope après et reconnaît un louvart ; un groupe de chiens se trouvant là on les met sur cet animal, quelques coups de gueule,

et il est abandonné. Quelques instants après un deuxième louvart à pelage plus clair est vu ; on essaie à nouveau de mettre les chiens dessus ; ils refusent net la voie.

« C'est là que la vieille formule, toujours si exacte, trouve sa place : « Laissez faire les vieux chiens, ils sont plus forts que vous. » Mais le brave « Gençay » a mis seul cette formule en pratique ; il a faussé compagnie à ses maîtres et aux autres chiens, et cherchant à démêler son animal au milieu des allées et venues de cette portée où est venu passer le vieux loup attaqué le matin, on le voit disparaître et travailler, puis à sept ou huit cents mètres on l'entend se récrier avec cette voix autoritaire qui n'a jamais menti. Tout s'explique à ce moment, le refus de rallier sur les quatre ou cinq chiens qui avaient fait change sur un louvart et le refus d'empaumer la voie sur les deux louvarts, vus par corps ensuite.

Si le chien de change sur cerfs et chevreuils est très apprécié et a de la valeur, sur le loup, cela devient un animal extraordinaire et introuvable, bien que l'occasion de faire change sur loups soit très rare. Il n'en est pas moins du plus haut intérêt pour un veneur qui connaît son métier,

de voir un chien très ardent sur la voie du loup, refuser la voie fumante de deux de ces animaux parce que ce n'est pas son animal d'attaque et non seulement la refuser, mais malgré tous les appels pour lui faire faire une faute, redresser seul sa voie au milieu d'enceintes foulées par le change. Aussi quand le grand saint Hubert recevra, dans le paradis des chiens, ce pauvre « Gençay », cette disparition coûtera certainement une larme à son propriétaire.

S'étant rendu compte rapidement de ce qui vient d'être dit, on porte le gros de la meute sur le chien de tête, tout repart alors avec entrain, et cette menée, si belle et si harmonieuse, recommence à toute volée. La chasse se dirige vers « La Ronde », les défrichés de la « Racinière », le « Grand Pas de Chiré », puis elle traverse à nouveau la route des « Bâtiments-Dienné », là il est tiré de très loin, mais peu après on le voit, au passage d'une allée, sauter un fossé allègrement ; il continue grand train à reprendre les fourrés, faisant face à la propriété « La Cour », va du côté de Dienné, revient à la « Baudenelle ».



M. J. BOST-LAMONDIE, SON CHIEN GENÇAY
ET LA LOUVE TUÉE LE 4 OCTOBRE DERNIER EN FORÊT DE VERRIÈRES

Pendant tout ce parcours, on l'aperçoit serré de près par les chiens qui l'obligent à sauter la route de Dienné à Verrières, il passe au « Parc », essaie de se débarrasser des chiens au plus épais des fourrés; n'y parvenant pas, il va aux « Bois de Pouzioux », revient par la « Forge de Lhommaizé », passe dans les coteaux des « Rabardeaux » au gué du Minerou, ressaute la route de Dienné, s'embarque pour la troisième fois dans les enceintes de la « Baudenelle ». Il est sous le nez des chiens : on regarde l'heure, midi, l'animal a été lancé à 7 h. 1/2.

A la traversée d'une allée, un bûcheron qui l'aperçoit le tire; les maîtres d'équipage arrivent, il leur dit qu'il ne sait s'il l'a touché. qu'en tous cas il n'est pas resté, qu'il a suivi l'allée 50 mètres bon train et a sauté à droite dans les fourrés. Les chiens arrivés rentrent à la voie et 20 minutes après on entend au milieu de l'enceinte tenir les abois, tout le monde se précipite au fourré, puis tout bruit cesse : on ne sait au juste où se passe le drame, enfin les chiens recommencent à aboyer furieusement, quelques cris de douleur se font entendre.

M. J. Bost-Lamondie arrive sur les chiens et aperçoit au milieu d'eux une louve énorme, couchée, mais montrant sa superbe dentition. Il descend de cheval pour lui envoyer un coup de fusil sans risquer de toucher les chiens, mais arrivé près d'elle, elle démarre; entourée par tous les chiens qui lui mordent les jarrets, elle fait en trébuchant huit à dix pas et se tape dans un homme armé qui l'achève. Il est midi quarante minutes. C'est donc cinq heures d'une chasse superbe et difficile, on sonne un joyeux hallali.

Les honneurs du pied à M. Crespel-Delisse.

Étaient présents les maîtres d'équipage : MM. J. Bost-Lamondie et Henri Lavergne.

Assistaient à la chasse : MM. G. Cadilhon, Edouard Mérite, Crespel-Delisse.

Que saint Hubert reçoive mes grâces pour m'avoir permis de vibrer à pareille aventure. Un jour je conterai comment je fis la connaissance d'un remarquable preneur de louveteaux qui, le plus naïvement du monde, va chercher les jeunes dans le litéau.

C'est tout simplement une histoire de l'autre temps : celui où l'homme sans armes attaquait les fauves.

E. MÉRITE.



M. MÉRITE APRÈS SA PREMIÈRE CHASSE AU LOUP

down ne signifie rien de particulier en lui-même, il n'acquiert de valeur que lorsqu'il entre en composition; il indique d'une façon générale le sens de haut en bas, l'abaissement, la descente, l'infériorité de niveau. Ainsi, le verbe anglais: to go veut dire aller, to go down voudra dire descendre. Employé dans ce cas spécial concernant le chien, le mot down n'est donc que le dernier d'une expression tronquée à dessein et dont seuls les initiés peuvent saisir la signification.

Notre langue nous permet heureusement les mêmes licences. Le commandement: Terre! n'est pas autre chose que la fin d'une phrase qui peut être aussi bien: Couche-toi par terre! que: Mets-toi à terre! ou encore: Allonge-toi à terre. A ce sujet nous n'avons donc rien à envier aux Anglais.

« Le mot down, objecte-t-on également, qui se prononce dàounn, est préférable parce qu'il résonne mieux aux oreilles du chien, frappe davantage son esprit et, par suite, l'engage à exécuter mieux et plus rapidement le mouvement. » Soit. Il est entendu qu'en dressage la brièveté et la sonorité des ordres sont des conditions essentielles de réussite. Mais en quoi le mot terre est-il moins bref et moins sonore que l'autre? Il me semble

qu'énergiquement prononcé par un organe ordinaire il a tout autant d'allure que ce désagréable down qui, je n'ai pas besoin de vous le dire, est maintes fois écorché.

Les uns, pitoyablement, s'égosillent dans un horrible « donne », les autres, plus timides, articulent un faible « donne », chacun croyant avoir le meilleur accent.

Mais qu'importe le commandement. Son objet seul nous intéresse et il est d'une capitale importance. La mise à terre est indispensable: c'est la base du dressage. C'est l'acte de soumission du chien à l'homme, c'est le geste par lequel il indique sa docilité aux ordres futurs.

Et cela est si vrai que désormais, quand le maître élèvera la voix pour la moindre réprimande, le chien, spontanément, s'écrasera, montrant ainsi qu'il n'a aucune idée de rébellion.

A tout moment de l'emploi du chien le coucher est nécessaire. On met à terre au départ d'un lièvre, à l'essor d'une compagnie, au coup de fusil; on met à terre au pied, à distance, au geste, à la voix, au sifflet. C'est le coucher qui assure l'équilibre du travail du chien, c'est le régulateur de ses facultés, c'est le frein qui calme ses ardeurs. Sans lui la discipline n'existerait pas, par lui le chasseur est assuré d'être constamment maître de son auxiliaire. L'utilisation des qualités de l'animal qui doit compter sur son initiative ne saurait cependant s'appuyer entièrement sur cette dernière.

Dès que le chien accuse trop nettement qu'il s'en sert pour lui-même, la mise à terre l'arrête brusquement afin de lui rappeler qu'il doit, avant tout, la mettre au service de son maître. Lorsqu'un gibier arrêté par lui tombe sous le plomb, un désir bien naturel lui commande de bondir et de le rapporter. Couché, il attendra plus patiemment l'ordre qui,

parfois, tarde à se faire entendre, mesure de précaution dont l'oubli pourrait être la cause de mauvaises habitudes.

Ainsi, en toutes circonstances, la mise à terre justifie sa nécessité. C'est la plus utile invention du dressage.

J. LUSSIGNY.

LE DOWN

Le down, c'est la mise à terre, l'écrasement complet du chien le long du sol. Et d'abord pourquoi: Down? Pourquoi pas simplement: Terre! Ceux qui n'admettent pas le sport sans l'emploi d'un certain nombre d'expressions

anglaises répondront aussitôt: « Mais c'est le terme dont on se sert outre-Manche, il résume en un mot tout un commandement. Rien n'est plus clair, ni plus compréhensible. »

A cela, il est aisé de répondre que cette intelligence ne va pas sans un peu d'explication.

L'expression est elliptique, le mot



UN BEAU DOWN



LE MONOPLAN NIEUPOORT DE WEYMAN AU DÉPART DE LA DERNIÈRE ÉPREUVE DU CONCOURS MILITAIRE

AVIATION

LE CONCOURS D'APPAREILS MILITAIRES

LE Concours militaire d'aviation, retardé d'une quinzaine de jours par suite du mauvais temps, est sur le point de prendre fin, et les merveilleuses performances réussies au cours de la dernière épreuve assurent le succès de ce premier concours.

Neuf des trente et un concurrents engagés s'étaient, rappelons-le, qualifiés pour la finale, ayant accompli avec succès les dures éliminatoires portées au programme, et la liste des partants pour l'épreuve de vitesse qui devait départager les concurrents s'établissait comme suit :

1. Biplan H. Farman (Fischer); 2. Biplan M. Farman (Renaux); 3. Biplan M. Farman (Barra); 4. Biplan Bréguet (Moineau); 5. Biplan Bréguet (Brégi); 6. Monoplan Nieuport (Weymann); 7. Biplan Savary (Frantz); 8. Monoplan Deperdussin (Prévost); 9. Monoplan Deperdussin (Védrières).

Le départ de cette épreuve qui se disputait sur le parcours Reims-Amiens et retour (300 kilomètres), avec un passager et la charge complète de 300 kilos, après avoir été remis plusieurs fois à cause du mauvais temps, était donné une première fois le 4 novembre dernier.

L'AVIATEUR WEYMAN
VAINQUEUR DU CONCOURS MILITAIRE

Cinq des concurrents prenaient leur vol, mais aucun ne parvenait à accomplir le trajet indiqué par suite de la violence du vent.

Trois essais étant accordés à chaque concurrent pour cette épreuve, un nouveau départ était donné le 13 dernier et cette fois, le beau temps aidant, six concurrents accomplissaient l'épreuve à plus de 60 kilomètres à l'heure, moyenne fixée par le règlement.

Tous les concurrents prenaient leur vol, à l'exception de Védrières, retenu par la rupture d'un câble de commande.

Moineau et Brégi ne réussissaient pas dans leur tentative, mais les six autres appareils rejoignaient leur point de départ après avoir été virer à Amiens.

Le réputé pilote qu'est Weymann se classait bon premier, grâce à son rapide monoplane Nieuport, effectuant les 300 kilomètres à 116 kilomètres à l'heure de moyenne.

Prévost, sur son monoplane Deperdussin, prenait ensuite la seconde place avec une moyenne de 92 kilomètres à l'heure, tandis que l'équipe régulière des trois biplans M. et H. Farman finissait au complet et prenait les places d'honneur du classement qui s'établissait comme suit :

1. Weymann (monoplan Nieuport, moteur Gnome 100 HP), 300 kil. en 2 h. 36 m.; moyenne à l'heure, 116 kil. environ.

2. Prévost (monoplan Deperdussin), 300 kil. en 3 h. 15 m.; moyenne à l'heure, 92 kil.

3. Fischer (biplan H. Farman), 300 kil. en 3 h. 35; moyenne à l'heure, 84 kil.

4. Barra (biplan M. Farman), 300 kil. en 3 h. 56 m.

5. Renaux (biplan M. Farman), 300 kil. en 4 h. 4 m.

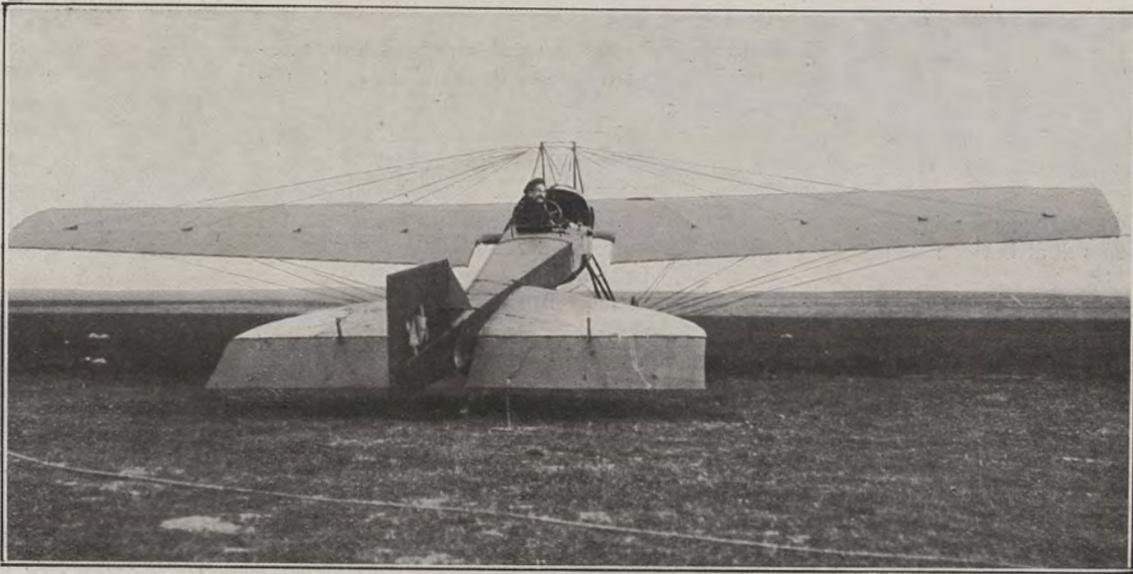
6. Frantz (biplan Savary), 300 kil. en 4 h. 24 m.

Un dernier essai est accordé aux concurrents de la finale, mais il semble impossible que le Nieuport de Weymann perde actuellement le bénéfice de la victoire.

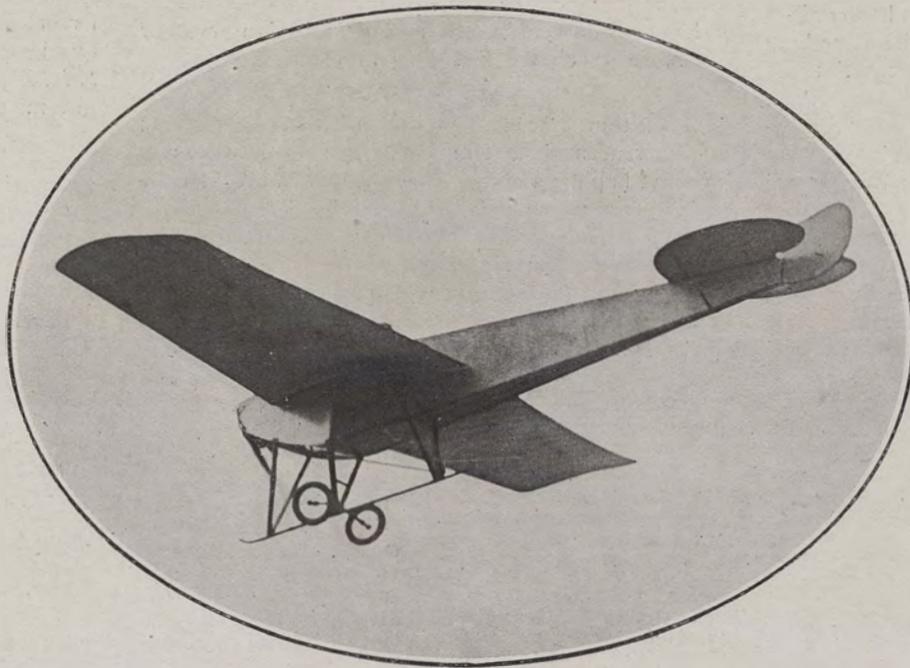
Le monoplan du tenant de la récente Coupe Gordon Bennett était indiscutablement le plus vite et il semblait impossible qu'il soit battu, sauf par la malchance. Or, les éléments ont été favorables et le bel oiseau a pu donner toute sa puissance et s'imposer de nouveau magnifiquement à l'attention du monde aéronautique.

Cette victoire — quasi certaine — dans le premier de nos concours militaires est un beau succès pour le monoplan Nieuport, succès qui eût été plus complet et plus grandiose si son inventeur avait été encore des nôtres pour assister à ce triomphe final, récompense méritée d'un travail opiniâtre.

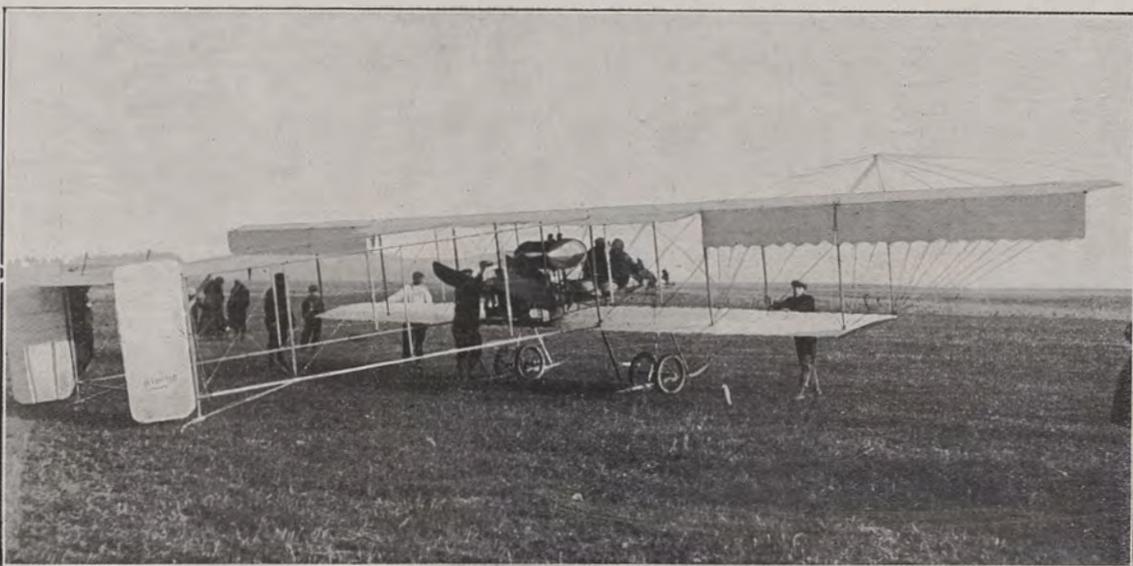
Si la victoire du pilote merveilleux qu'est Weymann est définitive, la maison Nieuport gagnera le prix le plus important qui ait été attribué jusqu'ici à



LE MONOPLAN DEPERDUSSIN DE PRÉVOST, SECONDE DE L'ÉPREUVE DE VITESSE



LE MONOPLAN NIEUPORT DE WEYMAN DANS LES AIRS



LE BIPLAN H. FARMAN DE FISCHER, TROISIÈME DE L'ÉPREUVE DE VITESSE ET PREMIER DES BIPLANS

une épreuve d'aviation. En voici le détail :

Achat de l'appareil vainqueur, 100.000 fr.; achat de dix appareils à 40.000 francs : 400.000 francs; prime de 500 francs par kilomètre au-dessus de 60 kilomètres si les dix appareils fournis font la même moyenne, soit environ 280.000 francs; ce qui fait un total de 780.000 francs.

Le succès de ce premier grand concours militaire est donc d'ores et déjà complet, et les merveilleux résultats accomplis grâce à nos ingénieux constructeurs et à nos habiles pilotes prouvent la valeur de notre prochaine flotte militaire aérienne — la quatrième arme, l'arme suprême de la guerre future, comme certains la dénomment déjà.

Certes, à l'heure actuelle, et les performances accomplies sont là pour le prouver, la France a conquis l'empire des airs.

Aucune nation n'est actuellement capable de mettre en ligne une phalange d'aviateurs comparable à la nôtre; aucune firme étrangère ne peut rivaliser avec nos constructeurs.

L'avance que nous avons prise en aviation est considérable; espérons qu'à l'encontre de l'automobile et du dirigeable nous saurons la conserver.

G. DRIGNY.

Aux Abonnés

Étant donné la fréquence des déplacements, nous avisons nos abonnés que la direction du journal ne tiendra compte que des changements d'adresse accompagnés de 0 fr. 60 pour frais de réimpression des nouvelles bandes.

CHOSSES ET AUTRES

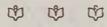


Le concours-épreuve organisé par la Société du Cheval de trait léger aura lieu, le 25 novembre prochain, à Avranches.

Ce concours sera doté de 5.000 francs de prix. Il comprendra les chevaux et juments dont la taille sera inférieure à 1 m. 60.

Le modèle du trait léger est l'artilleur, c'est-à-dire l'animal solide, étoffé, près de terre, pouvant traîner et porter du poids aux différentes allures, en terrain varié, autrement dit « en campagne ».

Les Commissions examineront les animaux : 1^o en main, 2^o montés, 3^o attelés à une voiture fournie par le propriétaire, voiture dont la charge sera portée à 600 kilos. Les chevaux qui s'écarteront du type de trait léger ne seront pas admis aux deux dernières épreuves.



Le trotteur français Edimbourg, par Senlis et Omelette, vient de remporter un magnifique succès dans la « Deutsches-Meilen-Rennen », une course internationale de 7.500 mètres, disputée à Berlin-Ruhleben. Partant à 7.660 mètres, Edimbourg accomplissait ce long parcours en 11'40" 3/10, c'est-à-dire au taux de 1'31" 2/5 au kilomètre, vitesse remarquable pour la distance. Puck (7.500 m.) était seconde en 11'42" 1/2 (1'33" 3/5); Simbacherin (7.500 m.) troisième en 12'08" 3/5 (1'35" 4/5); Stella Phelps (7.700 mètres) quatrième en 12'31" 3/5 (1'37" 1/10) et Flore (7.700 m.), qui n'y est plus, n'avait pas achevé la course. Le montant du premier prix s'élevait à 5.350 marks.

A l'issue de cette brillante victoire, Edimbourg a été acheté pour la somme de 15.000 marks (18.700 francs) par M. Tiedemann.

Voici quelle était actuellement la situation des principaux propriétaires d'écuries de trotteurs au 1^{er} novembre dernier :

L'écurie Olry-Rœderer arrive première cette année, avec 155.675 francs; M. Lallouet gagne 121.767 francs, et M. Thibault, 110.107 francs.

Viennent ensuite : MM. Rousseau, avec 86.300 fr.; prince Sturdza, 76.990 fr.; Th. de Cabanes, 59.500 fr.; C. de Wazières, 51.718 francs.

Les produits de l'étalon Bémécourt gagnent, en 1911, 242.000 francs; ceux de Narquois, 189.000 francs; Sébastopol, 186.000 francs; Beaumanoir, 148.000 fr.; Azur, 99.200 francs; Argent, 96.400 francs; Al'érion, 89.400 francs; Hetman, 85.400 francs; Trinqueur, 78.500 francs; Benjamin, 64.800 francs; Réséda, 58.300 francs; Senlis, 53.800 fr.; Urflé, 53.400 fr.



Nous apprenons la fondation, dans le château de Saumur, d'un musée du cheval qui centralisera les objets d'art, reliques, médailles, livres, documents ayant trait au cheval. Le président du Conseil d'administration de ce musée est M. Jean Stern, le sportsman et éleveur bien connu, dont le nom seul est une garantie de réussite de cette œuvre.

Les dons doivent être adressés à M. le Conservateur du Musée du cheval, Saumur (Maine-et-Loire).



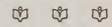
A son tour, l'Académie d'Epée a fait sa réouverture; malheureusement le temps n'a pas favorisé cette réunion, et la pluie a obligé les escrimeurs à tirer dans le préau couvert de l'Ecole Sainte-Marie.

Prochainement nous reparlerons plus longuement de cette intéressante société, fondée en 1900 par un groupe de professeurs parisiens. Mais nous ne voulons pas laisser passer le prix Georges Berger, fondé par M. H.-G. Berger, le sportsman bien connu, en mémoire

de son regretté père, président honoraire de l'Académie d'Epée, sans en donner le résultat.

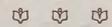
1. Baron de Heynde, qui est décidément dans une excellente forme, 2. René Lacroix, 3. A. Lion. Ces trois tireurs qui se suivent de très près ont fait d'excellentes armes, chacun dans un style différent. De Heynde tirant avec ardeur, R. Lacroix avec assurance et sang-froid, A. Lion en fleuretiste imperturbable.

Une nombreuse assistance suivait avec intérêt cette belle épreuve, qui a fait le succès de cette première réunion, présidée par le maître Ayat.



Douze femmes ont, à l'heure actuelle, passé avec succès leur brevet de pilote aviateur.

Ce sont : Mmes de Laroche, Hélène Dutrieu, Jane Hervieux, Marvingt, Marthe Niel, Moisant, Driancourt, Franck, Hevartson, Harriett Quimby, Blanche Stuart Scott, Beesse, ce qui fait un total de six Françaises, quatre Anglaises, une Américaine et une Allemande. La France, on le voit, est bien représentée.



Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de Saint-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait *Saint-Raphaël Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».



« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux « indisponibles?... Les Chevaux et les Chiens boiteux « n'existent plus pour ceux qui utilisent le TOPIQUE « DÉCLIE-MONTET; c'est un service à leur rendre que « de le leur faire connaître. »

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 6 décembre 1911, à deux heures, **MAISON à PARIS, RUE MONTORGUEIL, N° 13**
Revenu brut : 10.400 francs environ; charges : 2.100 francs environ. **Mise à prix : 100.000 francs.** S'adresser à M^{rs} J. LAVERNE, 4, rue de Grammont; GUYOT-SIONNET et FRANÇOIS, avoués; et à M^{re} E. LAVERNE, notaire à Paris.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 9 décembre 1911, à deux heures, **en deux lots :**
1. IMMEUBLE DE RAPPORT à PARIS (VII^e arrondissement), **RUE CHOMEL, 9.** Revenu brut environ : 10.668 fr. 80. **Mise à prix : 75.000 fr.**
2. HOTEL PARTICULIER à PARIS (XVI^e arrondissement), **RUE KEPPLER, N° 5 bis.** Libre de location. **Mise à prix : 75.000 francs.** S'adresser à M^{rs} BEAU, et PEYROT, avoués; et à M^{re} BERTRAND-TAILLET, notaire à Paris.

PROPRIÉTÉ (Parc de Neuilly), à Neuilly-s.-S., rue de Rouvray, 8 bis. Mais. d'hab. 2 étages. jardin. Jouiss. 1^{er} janv. M. à p. : 25.000 fr. Adj. et. **BRAULT**, not. Neuilly-s.-S., le 11 déc. 1911, 2 h. N.

ÉTUDE de M^{re} Belhoste, notaire à Chaumont-en-Vexin (Oise). **A adjuger en l'étude (bloc ou détail), le dimanche 10 décembre 1911, à 2 heures :**
PROPRIÉTÉ PROPRES ÉLEVAGE ET MARAS POUR
30 hectares prairies d'un seul tenant, 20 hectares terre labour et deux maisons à **FAY-LES-ETANGS** (4 kilomètres gares Chaumont-en-Vexin et Liancourt-Saint-Pierre (ligne de Paris à Dieppe, par Pontoise) jouissance de suite. S'adresser au notaire.

Vente au Palais de Justice, à Paris, le 9 décembre 1911, à deux heures, en deux lots, de : **1. MAISON à PARIS, FAUBOURG-ST-MARTIN, N° 254**
Revenu brut environ : 7.160 francs. **Mise à prix : 135.000 francs.** **2. TERRAIN à PARIS, RUE LAFAYETTE, N° 235**
Revenu brut environ : 7.500 francs. **Mise à prix : 115.000 francs.** S'adresser à M^{rs} DEMOREUIL, DALLERY et THOREL, avoués à Paris.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront

insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Jument 3/4 sang, baie, 1^m64, bonne action au galop, trotte en moins de 2", se



monte, douce aux chiens; sage; s'attelle parfaitement, peur de rien. Très grand fonds. 975 francs avec garantie. A. B., bureau du journal.

Serais acheteur **chevaux concours**, ayant bonnes performances. — Antoine

Sourd, 98, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine. 964

On demande un cheval de pur sang, gris, beau modèle, 1^m65 minimum, bon caractère. — Bureau du Journal. 959

Jument baie, 6 ans, beaucoup de type, bonnes origines, manque de dressage, douceur absolue, peur de rien, 1^m68, beaucoup de facilités pour sauter : en confiance 1.500 francs. — Proud'hon, Château de Gouërs, Segry (Indre). 960

Beau cheval gris, 11 ans, 1^m68. Trois bonnes allures. Agréable et facile. A chassé. A été monté en dame. Prix modéré. — Coljanel Léorat, Bourges. 968

Beau hunter irlandais, alezan, 6 ans, 1^m66, sauteur impressionnant, droit, calme, prêt pour concours ou chasse, remarquable pour dame ou gros poids en pays dur, s'attelle. 3.500 fr. — L^{du} Roy, Bruges. 969

Demande à acheter : **Trotteur, 1^m64, très hautes actions, bien membré, robe gris fer. — Offre avec photo à M. Auguste Roussy, Villa Augusta, La Tour de Peilz (Suisse).** 970

A vendre : **1^o Hunter, jument alezane, 1^m65, 9 ans, vigoureuse, d'un très joli modèle, sans tare ni défaut; 2^o Cheval bai, 10 ans, 1^m54, monté en dame, sage et agréable, jolies allures. Les deux chevaux s'attellent et sont vendus avec toutes garanties. — V^o de Mazenod, Hôtel de l'Aigle Noir, Fontainebleau** 972

Très belle **beagle poil dur, 3 ans, 0^m42 environ, parfaite lièvre, lapin; essai sur place, prix modéré. — Bisquey d'Arraing, 49, Allées de Boutaut, Bordeaux.** 957

Double phaéton, 16 HP. Unic, capote cuir, pare-brise, tendelet, pneus état neuf 815x105. Mécanisme revu à l'usine. Carrosserie état neuf. Vitesse : 60 kilom. à l'heure en palier. Moyenne : 45 kilom. l'heure. Prix : 3.900 fr. — S'adresser à M. J. Romain, au Journal. 973

PETITES ANNONCES

On demande **capitaux** à 3 % pour élevage et commerce de chevaux de selle, ou donnerait au prêteur facilité d'essai gratis sur tous les chevaux et achats facultatifs, ou int-rêts sur tous les chevaux de concours Hippique et concours selle Paris, Saumur, etc. On donnerait garanties suffisantes selon la somme. — S'adresser Bureau du Journal. 916

A vendre : **Sport Universel Illustré, collection complète (du n° 1 à nos jours) en très bon état. — Léon Dordet, à Saint-Junien (Hte-Vienne).** 971

ED. PINAUD

18, PLACE VENDÔME
PARIS

GENET d'OR
PARFUM
ULTRA-PERSISTANT

PARFUM
VIOLETTE
BRISE
d'IMBAUMÉE

LA CORRIDA

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris
P. MONOD, directeur.